



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°I – 25 août 2026

Présent(e)s : Mmes. Marie DIDIENNE, Celine DIETENBECK, Christelle SCHMITT, Blandine LE FRANC-LEHNEN et Marion ZANGER

MM. Gilles LIX, Xavier OBERNESSER, Laurent LELEU Armand KOST, Jean-Marc SCHNELL, Ishan MEYER et Yann MONTAGNE

Invités : MM. Julien EID et Léo IOANNOU

Excusé : Mme. Laurence LEMARCHAND

M. Alain KLEIN

Le Président Yann MONTAGNE ouvre la séance en saluant les membres du Bureau présents et les remercie pour leur participation à cette réunion.

Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance, articulé autour des points suivants :

1. Approbation des PV et BOI
2. Règlement sportif
3. Rentrée des clubs
4. Actualités des Commissions
5. Point Basket Center
6. Point Trésorier
7. Divers

I. Approbation des PV et BOI

- BOI n°50 du 17/06/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°51 du 24/06/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°I du 01/07/2026 **approuvé à l'unanimité**

- BOI n°2 du 08/07/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°3 du 15/07/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°4 du 22/07/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°5 du 05/08/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°6 du 12/08/2026 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°7 du 18/08/2026 **approuvé à l'unanimité**

2. Règlement sportif

Laurent LELEU indique avoir transmis les différents règlements aux membres du Bureau afin qu'ils puissent en prendre connaissance et faire part de leurs éventuelles observations.

Jean-Marc SCHNELL intervient afin d'apporter plusieurs précisions et observations sur les différents textes présentés.

Laurent LELEU présente ensuite les grandes lignes des évolutions apportées aux règlements sportifs pour la saison 2026-2027.

Concernant les CTC, la limitation à cinq joueurs porteurs est supprimée.

La réglementation relative aux forfaits est modifiée. Le forfait général sera désormais prononcé après trois forfaits simples, contre deux précédemment.

La sanction applicable en cas de forfait général évolue également. La descente sera désormais limitée à une seule division, au lieu de deux. Par ailleurs, l'équipe concernée ne pourra pas participer aux phases finales lors de la première année suivant le forfait général.

Concernant la Coupe Crédit Mutuel Jeunes, les équipes engagées en Division I et accédant au championnat inter-départemental pourront rester engagées dans la compétition.

Pour la catégorie U11, le passage à la feuille de marque électronique eMARQUE V3 devient obligatoire. Une formation à destination des clubs sera organisée afin de les accompagner dans l'utilisation de cet outil.

Le Bureau refuse également l'engagement tardif de six équipes du club de Sarrebourg en Qualif Région (QR).

Un rappel réglementaire est effectué concernant les mutations. Il est rappelé que celles-ci sont obligatoires, y compris pour les licences loisirs.

3. Actualités des Commissions

- Commission Officiels

Jean-Marc SCHNELL commence son intervention en rappelant aux membres présents l'embauche du nouveau CTA, Arthaud LUX, qui a pris ses fonctions au 11 août 2026. Il enchaîne ensuite avec un retour sur le camp d'arbitres 'Remiremont Juillet 2026'. À cette occasion, il met particulièrement en avant le club d'Hambach, dont 4 de ses licenciés ont participé à cette formation initiale 'devenir arbitre départemental'.

Jean-Marc SCHNELL souhaite également renforcer les effectifs de la Commission Départementale des Officiels (CDO) et propose l'intégration de Delphine LEMARCHAND. Les membres présents votent à l'unanimité en faveur de son intégration au sein de la CDO. Un point détaillé est ensuite présenté concernant la rentrée obligatoire des officiels arbitres départementaux.

Les tests physiques 'Luc Léger' de rentrée des arbitres se dérouleront les 30 août et 6 septembre à Strasbourg, le 5 septembre au club de Schweighouse/Ohlungen et le 13 septembre 2026 au club de La Wantzenau.

Un point est également fait sur les arbitres engagés pour la saison 2026/2027. À ce jour 205 arbitres se sont engagés, parmi eux 7 qui ont repris leur activité. Par ailleurs, 7 ont cessé leur activité par rapport à l'effectif de la saison précédente et 16 ont prononcé leur droit de prendre une 'année sabbatique'.

À ce jour, seuls 126 arbitres sont considérés aptes au niveau administratif. 79 ne le sont pas, faute de licences ou de dossiers médicaux manquants.

Julien FRAGNEAU membre de la CDO, assurera en tant que bénévole et en binôme avec le Président de la CDO l'astreinte téléphonique du week-end à partir du vendredi 16h30 à dimanche soir, ce pour les seuls retours de convocation justifiés de dernière minute en provenance de nos arbitres départementaux.

Jean-Marc SCHNELL présente également les différents projets et actions prévus pour la saison :

- Organisation de la Journée Nationale de l'Arbitrage au sein du club de l'ASES, prévue le 10 octobre matin ;
- Mise en place du dispositif « Pacte Officiels #TousEngagés FFBB » 2026/2027, intégrant le tutorat destiné plus particulièrement aux nouveaux diplômés arbitres départementaux. Des fiches d'observation et de suivi seront établies à cet effet par les tuteurs afin d'assurer leur accompagnement régulier ;
- Relance et dynamisation des réseaux sociaux du groupe des Officiels ;
- Etude pour la création de chemises d'Arbitre-Club et d'Arbitre en Formation ;
- Mise en place d'un accompagnement des jeunes diplômés arbitres départementaux volontaires, sur une période de 18 mois comprenant plusieurs modules d'approfondissement du Règlement ;

Concernant les indemnités d'arbitrage, le Bureau valide et notamment pour les catégories jeunes (U18) un alignement sur le barème fédéral. Les montants retenus selon les catégories sont :

- 28 € jeunes U13 DEP et INTERDEP
- 28 € jeunes U15 DEP
- 30€ jeunes U15 INTERDEP
- 31€ (maximum autorisé) jeunes U18 DEP et INTERDEP
- 32€ U21 et Seniors.

- Commission Communication, marketing et évènementiel

Marion ZANGER présente un point est effectué sur les difficultés rencontrées au cours du mois d'août en raison d'une panne des services internet et téléphoniques.

- Commission Brûlage

Armand KOST informe les membres du Bureau que le logiciel permettant de gérer les listes de brûlage a été développé.

Celui-ci sera prochainement diffusé.

- Commission Technique

Gilles LIX poursuit la planification des différents stages de formation pour la saison. Les formations BF, Micro-Basket et CS sont notamment concernées.

- Commission Sportive Seniors et U21

Marie DIDIENNE fait un point sur le travail réalisé par la Commission au cours des derniers mois pour préparer la nouvelle saison.

Elle annonce notamment la sortie des différentes poules dans FBI.

Une baisse des engagements d'équipes est constatée par rapport à la saison précédente, ainsi qu'une baisse du nombre de créations d'équipes.

La Commission est également sollicitée concernant la demande formulée par le club d'Erstein visant à changer de poule en PRM.

Après échanges, la demande est soumise au vote et est refusée par 5 voix contre et 2 abstentions.

Le Président Yann MONTAGNE ne prend pas part aux délibérations concernant ce point.

- Commission Sportive Jeune

Christelle SCHMITT présente un retour sur le travail réalisé au cours des derniers mois dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison.

Elle revient également sur les différentes dates clés à venir concernant les compétitions jeunes. La date butoir du 30 août est maintenue pour la saisie des horaires des rencontres sur FBI, malgré les demandes de report formulées concernant les équipes engagées en Qualification Région.

Les dispositions particulières relatives à la Qualification Région et aux UII seront publiées sur le site internet du Comité avant la rentrée des clubs.

- Commission 3x3

Ishan MEYER annonce qu'un colloque 3x3 organisé par la Ligue se tiendra le 24 octobre 2026.

Le club de Seltz accueillera une étape du 67 Tour à la fin du mois de juin.

Un projet de tournoi 3x3 en centre-ville de Strasbourg est également à l'étude, en négociation avec la municipalité.

La Commission travaille par ailleurs à l'élaboration d'un cahier des charges destiné à encadrer la budgétisation des Open Start, notamment concernant l'indemnisation des arbitres.

- Commission Qualification

La Commission fait un point sur le nombre de licenciés.

Le CD67 compte actuellement 6 432 licenciés, soit une baisse de 2 % par rapport à la saison précédente.

La Commission souligne par ailleurs le travail réalisé par les clubs concernant les contrôles de licences.

4. Point financier

Xavier OBERNESSER présente un point sur la situation financière du Comité. Les factures fournisseurs sont à jour.

La comptabilité accuse toutefois un retard à la suite du départ de Lucas. Le cabinet Fidual doit régulariser la situation au cours du mois de septembre.

Un audit des contrats de maintenance est également réalisé, notamment concernant la fibre et la téléphonie.

Les coûts annuels sont actuellement de 9 000 € auprès de Qonnex et de 3 000 € auprès de SFR pour la solution de secours.

Le premier acompte sera appelé à la mi-septembre.

5. Point Basket Center

Yann MONTAGNE fait un point sur la situation du Basket Center.

Le projet du Basket Center s'oriente désormais vers un projet public.

Dans la perspective de la scission, un audit des différents contrats est engagé.

Une relance des contrats fournisseurs et clients est également prévue afin d'assurer leur suivi et leur actualisation.

Les contrats d'occupation avec les écoles et la Ville sont reconduits au minimum jusqu'à fin janvier.

6. Divers

Yann MONTAGNE énonce plusieurs points :

Ressources humaines et restructuration

Une alternante en charge de la communication du CD67 et du Basket Center rejoindra les équipes à compter du 1er septembre.

Arthaud LUX a pris ses fonctions de Conseiller Technique en Arbitrage (CTA) le 11 août 2026.

Romain BALLIER a été recruté en service civique pour une durée de huit mois, à raison de 24 heures par semaine, à compter du 1er septembre.

Clément LE MOURROUX démissionne à compter du 1er septembre afin de rejoindre le club des Mustangs afin de passer son diplôme d'entraîneur professionnel

Création d'un club

Le Bureau prend connaissance de la création du club « Vosges Basket Nord », dans le secteur de Reichshoffen, à la suite de l'arrêt de la collaboration avec le BCNA.

Le nouveau club débutera son activité avec des équipes jeunes ainsi qu'une section loisirs.

Calendrier

Les réunions de Bureau se tiendront désormais le mardi. Les réunions du Comité Directeur resteront organisées le lundi.

Le calendrier des prochaines réunions du Bureau et du Comité Directeur est présenté aux membres.

Le prochain Bureau et Comité Directeur sont fixés au 21 septembre 2026.

Les principales dates à retenir sont les suivantes :

- Match Haut-Rhin - Bas-Rhin : 19 décembre 2026 ;
- Match de l'équipe de France masculine au Rhenus : 28 février 2027 (match qualificatif à la coupe du monde)
- Finales départementales Seniors : samedi 12 juin 2027
- Fête du Mini-Basket : dimanche 13 juin 2027 ;
- Assemblée Générale : vendredi 25 juin 2027.

Avant de clôturer la séance, Yann MONTAGNE remercie l'ensemble des commissions pour le travail effectué afin que cette nouvelle saison démarre de la meilleure des manières.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **22h00** en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE

